Lundi 1 octobre 2018 - Catégorie: **Centres de compétences** - Ecrit par **Service de communication**

La mammographie en 10 questions

Blog_H24_Thema_Radiologie_Mammographie

Chaque année, en Suisse, près de 6’000 femmes sont frappées par un cancer du sein. Le dépistage de ce dernier, au stade le plus précoce possible, repose sur la mammographie. Tour d’horizon avec le Dr Quoc Duy Vo, médecin adjoint en radiologie et responsable de l’imagerie du sein pour l’HFR.

---

1. QU’EST-CE QU’UNE MAMMOGRAPHIE ?

La mammographie est une radiographie des seins. Elle s’effectue avec un appareil dédié uniquement à cet usage, le mammographe, et utilise les rayons X pour produire des images du sein en haute résolution. Il est ainsi possible de déceler des tumeurs de quelques millimètres, imperceptibles à la palpation, et d’assurer une prise en charge précoce de la maladie.

2. QUI LA MAMMOGRAPHIE CONCERNE-T-ELLE ?

Dans le cadre du programme de dépistage organisé du cancer du sein, auquel le canton de Fribourg est affilié, les femmes entre 50 et 74 ans sont invitées à faire une mammographie tous les deux ans. Chez les patientes plus jeunes, une mammographie n’est indiquée qu’en cas d’anomalie clinique : boule dans le sein, douleur inhabituelle, écoulement anormal du mamelon ou modification de la surface cutanée. Troisième et dernier cas de figure : la surveillance des récidives. Pour les femmes concernées, elle se traduit par un

examen annuel.

3. QU’EN EST-IL DES HOMMES ?

Le cancer du sein existe également chez l’homme, mais reste assez rare. Au Centre du sein Fribourg, nous diagnostiquons en moyenne un cas par année, contre près de 190 chez la femme. Chaque cas est discuté lors du colloque multidisciplinaire réunissant les différents spécialistes de l’HFR et de l’hôpital Daler, afin d’offrir le meilleur traitement possible.

4. LE DÉPISTAGE EST-IL REMBOURSÉ ?

En Suisse, les assurées inscrites à un programme de dépistage organisé du cancer du sein ne s’acquittent que des 10 % de quote-part, à savoir une vingtaine de francs. Aucune franchise n’est perçue sur cette prestation. Par contre, les éventuels examens complémentaires – échographie, biopsie et/ou IRM – sont soumis à franchise et pris en charge par les caisses d’assurance maladie aux conditions habituelles de remboursement.

5. Y A-T-IL UN RISQUE ?

Comme toute radiographie, la mammographie expose à des rayons X. Mais la dose de radiation émise est toujours plus faible : actuellement, on estime qu’elle est équivalente à deux mois d’irradiation naturelle. Le risque est donc considéré comme minime, en regard des bénéfices attendus.

6. QUE FAIRE AVANT UNE MAMMOGRAPHIE ?

Le jour de l’examen, il faut éviter de porter des bijoux et d’utiliser des produits cosmétiques, ainsi que du déodorant. Ces précautions permettent d’obtenir des images de qualité. Comme la mammographie se fait torse nu, il est recommandé de porter une jupe ou un pantalon, plutôt qu’une robe.

7. COMMENT SE DÉROULE L’EXAMEN ?

Après quelques questions d’ordre médical, puis l’explication de la procédure, la technicienne positionne la patiente – qui s’est entretemps déshabillée jusqu’à la taille – en face du mammographe. A tour de rôle, les seins sont comprimés entre deux plaques pour favoriser l’étalement des tissus. Deux clichés sont à chaque fois réalisés sous des angles différents. Ensuite, le médecin radiologue analyse les clichés et procède à un examen clinique, vérifiant l’aspect extérieur de la poitrine et s’assurant que tout est normal à la

palpation. L’ensemble de la procédure prend environ une demi-heure.

8. EST-CE QUE C’EST DOULOUREUX ?

La compression des seins, qui ne dure que quelques secondes, est généralement considérée comme désagréable. Il est d’ailleurs préférable de réaliser la mammographie lorsque la patiente se situe dans la première moitié de son cycle menstruel. Les seins sont alors moins sensibles et plus faciles à examiner.

9. QUELLES SONT LES SUITES ?

Si aucune anomalie n’est détectée, une nouvelle invitation de prise en charge sera adressée deux ans plus tard à la patiente. En cas d’anomalie, le radiologue prescrit des examens complémentaires immédiats.

10. UNE MAMMOGRAPHIE TOUS LES DEUX ANS, ÇA SUFFIT ?

Le dépistage bisannuel améliore la détection précoce des cancers du sein. Mais il est important que les femmes pratiquent l’autopalpation et restent attentives à tout changement au niveau de leurs seins. Dans près d’un cas sur deux, l’anomalie est détectée par la patiente.

« Un personnel prévenant et à l’écoute»

En mai 2017, Bernadette Defferrard décelait une anomalie dans son sein gauche.
Un processus éprouvant s’est alors déclenché : un rendez-vous immédiat chez son gynécologue, puis des examens complets – mammographie, échographie et biopsie – à l’HFR, avant une chimiothérapie de plusieurs mois et, finalement, un nettoyage chirurgical de la zone tumorale en février 2018. Ont suivi une trentaine de séances de radiothérapie, afin de prévenir toute récidive. « Les résultats sont excellents, se réjouit cette Glânoise de 50 ans, mère de deux grands enfants et bientôt grand-maman. Et je ne peux que relever la délicatesse du personnel, toujours à l’écoute et très entourant. Qu’il s’agisse des médecins ou des infirmières, tout le monde s’est montré d’une grande prévenance à mon égard. Dans les circonstances de la maladie, j’ai trouvé cette dimension relationnelle très revigorante. »
H24, n°7/Automne 2018

Mots clés: Prévention H24 Centre de compétences